

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

DES INCIDENCES NATURA 2000



FILETS FIXES SUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

L'évaluation des incidences (EIN) doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement. Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée, ou plus approfondie, dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le présent formulaire est à transmettre à la DDTM/SUEEM/ Cultures marines, qui instruit votre dossier
Compléter d'abord le formulaire de demande (caractéristiques du filet et du véhicule), le localiser sur les cartes fournies, puis renseigner le présent formulaire.

L'évaluation des incidences doit être réalisée pour :

- un titre d'occupation sur le domaine public maritime
- une dérogation pour circuler et stationner sur le domaine public maritime

I - Votre projet

Type de projet

1ère demande d'autorisation de pose de filet fixe
 Renouvellement de l'autorisation de pose de filet fixe

- Utilisation d'un véhicule à moteur :

OUI

NON

Commune : SAINT-COULOMB

HIREL

SAINT-BENOIT

(pose du filet) CANCALE

SAINT-MELOIR

VILDE

LE VIVIER SUR MER

CHERRUEIX

SAINT-BROLADRE

ROZ SUR COUESNON

Lieu-dit :

Si le filet n'est pas posé toute l'année, préciser la période non posée sur l'année : de à

Phase travaux

Décrire de quelle façon le filet est posé, à quelle période, et les matériaux utilisés :

Décrire la fréquence de visite sur le filet, le type d'entretien et les éventuels déplacements d'installations en 2022 :

II -SITES NATURA 2000 CONCERNÉS

Nom du site	ZPS (Oiseaux)	ZSC (Habitats)	Cocher le(s) site(s) concerné(s)
Baie du Mont-Saint-Michel		FR2500077	<input type="checkbox"/>
Baie du Mont-Saint-Michel	FR2510048		<input type="checkbox"/>
Côte de Cancale à Paramé		FR5300052	<input type="checkbox"/>

III -EXPOSE SOMMAIRE DES INCIDENCES / ABSENCE D'INCIDENCES SUR LES SITES NATURA 2000

Catégories de pressions sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	OUI	NON
Votre pose de filets et/ ou tézures génère-t-elle : - un rejet de déchets dans le milieu naturel? - des perturbations sonores? - une perturbation intentionnelle d'espèces d'intérêt communautaire?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Avez-vous transmis toutes vos déclarations mensuelles dans les délais en 2022?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous eu des périodes sans relever le filet en 2022? Si OUI, préciser : <input style="width: 50%; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous trouvé des poissons, mammifères marins ou oiseaux morts en 2022 dans ou à proximité de vos filets ou tézures? Si OUI, préciser : <input style="width: 50%; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À l'occasion d'un déplacement de vos installations, avez-vous laissé des poteaux ou des filets sur l'estran?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lorsque vous en trouvez dans vos filets ou tézures, relâchez-vous systématiquement : - les juvéniles ? - les bars ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Avez-vous trouvé dans vos filets des poissons juvéniles des espèces suivantes : saumon atlantique, alose, lamproie ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyez-vous régulièrement vos installations (algues, déchets...), et procédez-vous à l'évacuation des déchets hors de l'estran?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre véhicule présente-t-il des fuites d'huile ou de carburant?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Circulez-vous hors des chemins répertoriés sur l'arrêté préfectoral d'Ille-et-Vilaine?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous actuellement une installation dans le banc des Hermelles?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous déjà posé un filet à proximité des reposoirs à phoques, ou prévoyez-vous de le faire prochainement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans ou à proximité du banc des Hermelles, prévoyez-vous en 2023 de : - installer un filet ou une tézure ? - circuler en véhicule motorisé au delà de la zone balisée? - marcher hors de la grande passe?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

III -CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure à l'absence ou non d'incidences significatives de son projet sur le(s) site(s) Natura 2000.

Au vu de l'analyse réalisée à l'aide du tableau du III – , votre projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur le(s) site(s) Natura 2000 indiqué(s) ci-dessus ? :

NON

L'étude est terminée à ce stade. Ce formulaire accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation d'exploitation de cultures marines adressée à la DDTM-SUEEM à Saint-Malo. *Si l'autorité instructrice valide votre conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.*

OUI

L'analyse révèle que le projet a des effets significatifs sur le(s) site(s) Natura 2000. Dans ce cas, l'évaluation d'incidences doit se poursuivre, passer au IV – ci-dessous dans lequel vous préciserez les mesures de réduction ou de suppression des incidences du projet sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires que vous envisagez.

Fait à , le

Signature du demandeur